TONOLOGIE DU BAMBARA :

BILAN ET PERSPECTIVES.

par Denis CREISSELS

1. Présentation.

L'objectif de cet article est de faire le point sur ce que l'on sait des caractéristiques essentielles de la tonalité du bambara pour présenter ensuite une théorie qui s'efforce de renouveler l'étude de la tonologie des parlers mandingues en général et du bambara en particulier. Exposée pour la première fois par moi-même au séminaire LIFLA (juin 1992) puis au colloque de Leiden (septembre 1992), cette nouvelle théorie a fait l'objet d'un article que j'ai rédigé en collaboration avec Claire GRÉGOIRE, intitulé 'La notion de ton marqué dans l'analyse d'une opposition tonale binaire : le cas du mandingue', qui doit être publié dans le *Journal of African Languages and Linguistics*. On y trouvera une description détaillée du système tonal du malinké de Kita dans le cadre de cette théorie ainsi qu'une discussion sur la possibilité d'étendre ce type de présentation aux autres parlers de l'ensemble mandingue. L'idée générale est que ce sont probablement les parlers mandingues occidentaux, dont la phonologie est malheureusement très mal connue, qui semblent présenter les structures syllabo-tonales permettant de mettre en oeuvre cette théorie de façon optimale (c'est à dire en évitant le plus possible le recours à des décisions ad hoc); ailleurs (en bambara en particulier), des évolutions ont abouti à brouiller une distinction ancienne entre syllabes à rime légère (V) et syllabes à rime lourde

(VV ou VN), ce qui empêche de rendre compte de certains fonctionnements tonals autrement qu'en considérant que des tons anciennement associés à la première more d'une syllabe lourde sont devenus des tons flottants.

Cet aspect de la question, ayant déjà été développé, ne sera pas repris ici de façon détaillée. Nous nous limiterons pour l'essentiel à voir comment cette théorie permet de renouveler la tonologie du bambara, et quels avantages on peut lui reconnaître par rapport aux traitements antérieurs.

2. Bref historique de la tonologie mandingue.

L'histoire de la tonologie mandingue a ceci de particulier que dès les premiers travaux proposant une description précise de quelques faits de tonalité du mandingue on trouve émise l'idée que dans les structures sous-jacentes aux formes de cette langue le ton n'appartiendrait pas à une unité de nature phonologique (voyelle ou syllabe) mais plutôt au morphème ou au mot, ce qui en quelque sorte préfigurait le type de traitement développé depuis par la tonologie autosegmentale.

Par ailleurs la tonologie mandingue se caractérise par une disproportion qu'on ne peut que déplorer entre le nombre relativement élevé d'articles faisant appel à des faits du mandingue pour illustrer telle ou telle orientation théorique et la rareté des descriptions tonales complètes de parlers mandingues. Il faut rappeler qu'il n'existe toujours pas de description précise de la totalité des faits de tonalité d'un parler bambara. En effet, il faut attendre BRACONNIER 1982 pour avoir la première description tonologique complète d'un parler mandingue, et si d'autres ont suivi (GRÉGOIRE 1986 méritant une mention spéciale) aucun parler bambara stricto sensu n'a jusqu'ici fait l'objet de ce qui mériterait d'être considéré comme une description tonologique systématique visant à l'exhaustivité.

En tonologie bambara on dispose donc surtout d'articles débattant de points de théorie à partir de quelques énoncés illustrant un aspect limité du fonctionnement tonal de cette langue et se souciant généralement fort peu de savoir si leurs hypothèses permettraient réellement un traitement exhaustif satisfaisant du système dont un fragment seulement est examiné.

Pour que la théorie phonologique progresse, il est certainement utile de s'interroger sur la façon dont on peut traiter

des corpus limités de données relevant de langues pour lesquelles on ne dispose d'aucune description globale. Mais il y a là un risque dont il faut être conscient : l'expérience de langues dont les faits sont bien établis de longue date montre qu'il est souvent imposible de généraliser le traitement qui semble s'imposer au vu des premières données. Or, s'agissant de langues mal connues, la tentation est grande, pour préserver à tout prix un outil descriptif compatible avec une partie des données, d'évacuer d'une manière ou d'une autre des faits gênants.

Ainsi, toute tonologie du bambara butte sur le problème de rendre compte de la différence de comportement tonal entre les anaphoriques singulier et pluriel qu'illustrent les phrases suivantes :

à bɔ́-rá bì	'Il/elle est sorti(e) aujourd'hui.'
à nà-ná bì	'Il/elle est venu(e) aujourd'hui.'
ù bɔ́-rá bì	'Ils/elles sont sorti(e)s aujourd'hui.'
ǔ nà-ná bì	'Ils/elles sont venu(e)s aujourd'hui.'

Il s'agit là d'une pierre d'achoppement pour tous les tonologues qui, comme c'est la tendance majoritaire en tonologie mandingue, veulent à tout prix réduire à deux classes tonales la totalité des unités significatives minimales des parlers mandingues. Pour ne pas avoir à reconnaître une troisième classe tonale d'unités monosyllabiques des linguistes n'ont pas hésité à prétendre :
- ou bien que cette distinction tonale peut être négligée, car elle tendrait vers la neutralisation (ce qui est totalement faux);
- ou bien que ces deux formes auraient des statuts syntaxiques différents (affirmation typique de phonologues n'ayant pas pris la peine de se renseigner sur la morphosyntaxe du bambara);
- ou bien encore que l'anaphorique pluriel ne serait pas une unité élémentaire, ou que ce ne serait pas un vrai monosyllabe, la 'preuve' en étant que cette forme correspond en malinké à àlú (mais encore faudrait-il prouver que la forme bambara est bien issue d'un ancien *àlú, et de toute façon ce type d'argumentation n'a rien à faire dans une description synchronique : dans ce cadre, c'est seulement en invoquant d'autres observations sur le fonctionnement du bambara qu'il pourrait être justifié de décomposer l'anaphorique pluriel).

Après avoir souligné la nécessité de ne pas entrer dans le débat théorique sur la tonologie du bambara sans garder à l'esprit l'insuffisance notoire de nos connaissances sur les faits de tonalité de cette langue, rappelons brièvement les deux points essentiels autour desquels tourne ce débat, deux points qui ne sont d'ailleurs pas indépendants l'un de l'autre :

- Le premier point concerne la diversité des types tonals qui existent dans cette langue : il est frappant que statistiquement parlant, deux types 'majeurs' rassemblent une écrasante majorité des unités élémentaires; l'un se caractérise par un schème tonal H stable, l'autre se caractérise par l'alternance entre un schème B et un schème BH (le schème HB se concrétisant par une modulation montante pour les monosyllabes, tandis que pour les trisyllabes il se concrétise tantôt par une séquence BBH, tantôt par une séquence BHH). C'est ce qu'illustrent les exemples suivants [1]:

schème H	schème B(H)
só kélén 'une maison'	sò kélén 'un cheval'
só flà 'deux maisons'	sǒ flà 'deux chevaux'
bálá kélén 'un balafon'	bàlà kélén 'un porc-épic'
bálá flà 'deux balafons'	bàlá flà 'deux porc-épics'
tùbàbù kélén 'un Blanc'	súráká kélén 'un Maure'
jàkùmà kélén 'un chat'	
tùbàbú flà 'deux Blancs'	súráká flà 'deux Maures'
jàkúmá flà 'deux chats'	

- Le deuxième point concerne l'interprétation de l'alternance entre le schème BH et le schème B, le problème étant de choisir, en cohérence avec les autres faits de tonalité de la

[1] Les exemples bambara sont donnés dans une transcription phonétique large qui respecte les conventions de l'API, sauf sur un point précis : compte tenu des difficultés qu'il y a à noter précisément les faits de nasalité, et pour tenir compte aussi de contraintes typographiques, j'ai noté par un n en exposant un élément nasal qui peut selon les cas se réaliser comme un segment consonantique nasal, se réaliser comme une nasalisation de la voyelle précédente ou bien encore disparaître sans laisser de trace.

langue, un schème tonal sous-jacent unique prédisant de façon optimale l'alternance qu'illustrent les exemples ci-dessus.

Sur le premier point, on peut mettre à part quelques auteurs soucieux de ne pas évacuer la diversité observable en négligeant des faits statistiquement marginaux ou en les réduisant au statut d'exceptions qu'on renonce à expliquer. Mais la plupart des auteurs se rangent plutôt dans la tendance inverse qui consiste à vouloir préserver à tout prix ce qui est au fond (que les auteurs en aient conscience ou non) une version particulièrement radicale (pour ne pas dire simpliste) de la tonologie autosegmentale : il y aurait en tout et pour tout en bambara deux 'mélodies', la forme lexicale de chaque unité élémentaire comportant nécessairement en guise de structure tonale l'une de ces deux mélodies, et l'assignation des tons aux segments ne ferait pas intervenir d'autres informations que celles ayant trait aux limites d'unités.

Sur le deuxième point, on relève selon les auteurs deux positions extrêmes plus un certain nombre de tentatives de compromis.

Pour certains, les unités dont la tonalité se caractérise par l'alternance entre B et HB ont une tonalité sous-jacente de type |B|, et leur réalisation BH résulte d'une dissimilation du ton B ou de l'insertion d'un ton H se produisant à la jonction avec une unité de ton initial B. Un premier inconvénient de cette solution est d'obliger à considérer comme de pures et simples exceptions les monosyllabes présentant de façon stable un schème B, et un autre est le caractère phonétiquement problématique de la règle de dissimilation ou d'insertion qui introduit un ton H dans un contexte B ... B. Elle est en outre peu compatible avec le fait que pour les lexèmes trisyllabiques, le schème BH se concrétise tantôt par une séquence BBH tantôt par une séquence BHH sans qu'on soit jamais arrivé à dégager de façon convaincante un conditionnement à ce choix.

Pour d'autres, ces lexèmes ont une tonalité sous-jacente |BH|, et leur réalisation B s'explique par une règle de diffusion du ton B qu'on peut schématiser comme H -> B / B...H. Cette solution a l'avantage de faire appel à un type de règle de diffusion que l'on peut considérer comme phonétiquement naturelle et dont la nécessité pour décrire la tonologie de très nombreuses langues est établie, et elle permet de traiter simplement les cas où la classe des unités dont la tonalité alterne entre BH et B se scinde en plusieurs sous-classes présentant des différences de détail dans le

fonctionnement de l'alternance. Mais elle a l'inconvénient évident de conduire à considérer comme rare le schème tonal simple |B| et de postuler la présence dans les structures sous-jacentes de tons H qui pourraient presque toujours être introduits par règles.

D'autres linguistes, conscients qu'aucune de ces deux solutions n'est tout à fait satisfaisante, ont essayé diverses solutions de compromis entre ces solutions antagonistes ou ont tenté de renouveler la problématique. C'est notamment le cas d'A. Rialland avec l'introduction des notions de 'cellule tonale' et de 'ton haut accent' (ou 'ton haut démarcatif').

3. Tonologie du bambara et variabilité.

Outre une attitude généralement désinvolte en ce qui concerne la nécessité de mettre tôt ou tard les hypothèses basées sur des faits limités à l'épreuve d'une description explicite et complète du système que ces hypothèses prétendent expliquer, un défaut majeur de la plupart des travaux s'intéressant à la tonalité du bambara est de ne pas prendre en considération l'importance pourtant très grande qu'ont dans cette langue, du fait de sa situation sociolinguistique complexe, les phénomènes de variation. On ne soulignera jamais assez que le terme de 'bambara' en est venu à recouvrir un ensemble passablement hétérogènes d'usages individuels résultant d'interférences complexes entre des systèmes vernaculaires plus ou moins bien préservés dans les zones rurales et un système 'standard' qui tend indéniablement à se mettre en place en milieu urbain mais qui dans l'état actuel des choses n'est encore que très imparfaitement stabilisé. Et ces parlers urbains qui sont de plus en plus perçus comme étant 'le bambara' sont plus exactement, du point de vue historique et linguistique, le résultat de l'appropriation par les Bambaras d'une variété véhiculaire de mandingue dont tout indique qu'elle est historiquement issue de parlers malinkés[2].

Il devrait être clair que le phonologue ne saurait aborder une telle langue de la façon dont on aborde le parler d'une communauté villageoise bien délimitée et homogène dans ses

[2] Il est à peine exagéré de dire que *du point de vue strictement linguistique* l'appellation 'bambara standard' pour désigner la variété de mandingue parlée à Bamako est à peu près aussi inexacte que le serait l'appellation d''occitan standard' pour la variété de français actuellement parlée à Toulouse.

pratiques langagières. On sait qu'il n'existe pas *un* système phonologique du français; il serait tout aussi incorrect de penser qu'il existe *un* système phonologique du bambara. Pour des langues comme le français ou le bambara, il importe de ne jamais oublier que l'analyse phonologique ne donne accès qu'à des systèmes idiolectaux dont la représentativité demande d'être sérieusement débattue : rien n'assure a priori qu'un traitement applicable à des données idiolectales soit généralisable, rien n'assure non plus a priori que les productions de deux locuteurs différents mettent en jeu exactement le même système.

En dehors de la tonologie, on peut par exemple évoquer la question de la longueur vocalique. Vouloir décider s'il existe ou non une distinction pertinente de longueur vocalique en bambara est tout aussi vain que de vouloir décider si la distinction entre e et ɛ est ou non pertinente en français. On sait que le système idiolectal d'une partie des francophones comporte une distinction pertinente entre e et ɛ, alors que dans le système idiolectal d'autres francophones il s'agit là de deux variantes d'un phonème unique; qui plus est, les enquêtes sociolinguistiques ont montré que les productions de certains locuteurs ne relèvent pas toujours du même système : chez ces locuteurs, le statut de la distinction entre e et ɛ peut varier selon les circonstances de l'énonciation. Il en va de même pour la longueur vocalique en bambara : si beaucoup de locuteurs du bambara produisent de façon stable des voyelles longues susceptibles d'être opposées aux brèves correspondantes, j'ai eu moi-même l'occasion d'observer des usages idiolectaux dans lesquels aucune voyelle longue n'apparaissait de façon spontanée. Pour de tels locuteurs, la phrase signifiant 'il l'a frappé' est réalisée spontanément à já gòsì, alors que d'autres la réalisent régulièrement à já: gòsì. Du point de vue d'une *description* du bambara, cela n'a pas de sens de prétendre opérer un choix; il faut constater l'existence de deux systèmes concurrents :

- l'un qui connaît la longueur vocalique et dans lequel la rencontre de deux voyelles aboutit à une voyelle longue :

à jé à gòsì → à já à gòsì → à já: gòsì

- l'autre qui ignore la longueur vocalique et dans lequel la rencontre de deux voyelles aboutit à une voyelle brève :

à jé à gòsì → à j´ à gòsì → à já gòsì

et c'est au sociolinguiste (et non pas au phonologue) qu'il appartient de nous informer sur la représentativité de ces deux systèmes concurrents au niveau de la communauté linguistique bambara.

Dans la discussion sur la phonologie du bambara, il y a ainsi un risque constant de mélanger la discussion sur la représentativité des faits analysés avec la discussion sur leur interprétation théorique. Il est vrai que beaucoup d'auteurs ne prennent pas suffisamment de précautions et ont tendance à faire comme si les faits qu'ils analysent étaient valables sans aucune restriction à l'échelle de la langue bambara toute entière. Ceci dit, il ne faut pas non plus refuser un traitement sous le seul prétexte qu'on n'est pas d'accord avec la représentativité (sociologiquement parlant) des faits qui ont servi à l'illustrer : la question qu'il conviendrait d'examiner dans un tel cas serait de savoir si ce traitement resterait ou non compatible avec une révision des données.

Ces phénomènes de variation sont très importants au niveau tonal, et en faisant systématiquement reproduire à des informateurs des phrases que j'avais déjà transcrites sous leur dictée j'ai pu constater que chez beaucoup de locuteurs urbains du bambara il y a une très grande instabilité dans la réalisation tonale de certaines structures. Dans la mesure où on imagine mal que les locuteurs des variétés urbaines du bambara se livrent en permanence à un 'code-switching' entre plusieurs systèmes qui seraient totalement différents, il est clair que toute hypothèse sur l'organisation du système sous-jacent à un corpus de productions tonales de bambarophones doit pouvoir au prix d'un minimum d'aménagements rendre compte de possibilités éventuelles de variation. Il ne faudra jamais oublier ceci dans ce qui suit : les exemples que j'utiliserai ne représentent qu'un usage possible; un simple article ne suffirait pas à épuiser l'exposé des possibilités de variation, qui du reste ne sont connues que de façon très fragmentaire. C'est d'ailleurs pour tenir compte de la variabilité que je m'en tiendrai à un commentaire informel des types de règles tonales que devrait comporter une description tonale du bambara : des règles plus formalisées supposeraient, ou bien une meilleure connaisssance des possibilités de variation, ou bien la délimitation précise d'un usage de référence, avec le risque

habituel que le débat que je souhaite lancer ici s'égare dans des discussions importantes certes, mais qui relèvent de la sociolinguistique et non pas de la théorie phonologique. Toutefois l'expérience que j'ai de la variabilité en bambara m'incite à penser que le traitement proposé ici permettrait sans difficulté de donner une description formalisée des différents usages du bambara, à partir du moment où on serait capable de les délimiter mieux que ce n'est le cas actuellement.

3. Rappel des caractéristiques générales du système tonal du bambara.

3.1. Existence d'une opposition tonale en bambara.

Compte tenu de la confusion qui règne actuellement dans l'emploi des termes de 'ton' et d''accent', il importe de poser comme point de départ que le bambara est indéniablement une langue à tons si on entend par là une langue dans laquelle une différence de hauteur ou de contour mélodique localisée sur une syllabe, le contexte phonétique et la structure morphosyntaxique restant identiques, peut constituer la seule trace d'une commutation entre deux unités significatives :

à cí - rá bì	à cì - rá bì
'Il a été envoyé ajourd'hui.'	'Ça a été brisé aujourd'hui.'

Lorsqu'on peut en bambara localiser sur une syllabe une différence de hauteur révélatrice d'une commutation entre deux unités significatives minimales (comme c'est le cas ci-dessus) les possibilités de distinction ne dépassent jamais deux. On doit en conclure que, quelles que puissent être les complications qui apparaissent dans certains cas, tout doit pouvoir s'expliquer à partir d'une opposition binaire entre H et B.

3.2. Le downdrift.

Dans une phrase bambara qui ne comporte réellement que des tons H, la hauteur de la voix ne manifeste du début à la fin de la phrase aucune inflexion perceptible (pas même sur la syllabe finale) :

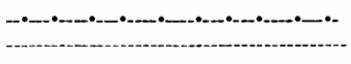

wárí cámáⁿ té ádámá bóló
Adama n'a pas beaucoup d'argent.

Si par contre nous introduisons dans une séquence de tons H, par adjonction ou par commutation, une syllabe à ton B nous constatons un abaissement notable du niveau de réalisation des tons H qui succèdent au ton B. Cet abaissement phonétiquement prédictible constitue le downdrift :

í má jí cámaⁿ mìⁿ	í tùⁿ má dìɔ́ cámáⁿ mìⁿ
'Tu n'as pas bu beaucoup d'eau.'	'Tu n'avais pas bu beaucoup de bière de mil.'

De même, une séquence de tons B non interrompue par une syllabe à ton H est réalisée à un niveau perçu comme constant, ce qu'illustre la première partie de la phrase suivante :

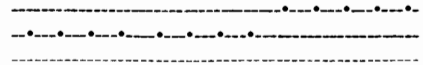

mìsìmùsò bèlèbèlè nání túnú-ná
'Quatre grosses vaches ont disparu.'

alors que si deux séquences de tons B se trouvent séparées l'une de l'autre par un ton H, la deuxième a une réalisation sensiblement plus basse que la première :

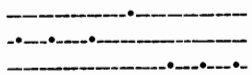

à bànà-ná kà kɔ̀rɔ̀
'Il y a longtemps qu'il est tombé malade.'

Ainsi en bambara, l'intervalle qui caractérise une séquence 'H suivi de B' est en moyenne perçu, en dehors de phénomènes intonatifs particuliers, comme approximativement le double de celui qui caractérise une séquence 'B suivi de H'.

3.3. Séquences de tons hauts en position finale.

L'effet de downdrift est particulièrement marqué lorsqu'une séquence tonale HBH précède immédiatement une pause : par exemple dans les deux phrases suivantes le niveau de réalisation du ton H de la première phrase est à peine supérieur à celui du ton B final de la deuxième[3] :

à wúlí-lá kà tá	à wúlí-lá kà tà
'Il s'est levé pour partir.'	'Il s'est levé pour le prendre.'

Toutefois, l'effet du downdrift sur les séquences finales de tons H ne va généralement pas en bambara au point où il faudrait parler de substitution de tons B aux tons H. Sur ce point, les parlers bambara diffèrent des parlers malinkés, où opère généralement une règle de fin de phrase qui convertit en séquences de tons B les séquences finales de tons H.

[3] Je note ici la réalisation d'un locuteur dont l'idiolecte ignore les réalisations vocaliques longues; pour un locuteur dont l'idiolecte inclut une distinction de longueur vocalique, ces deux phrases diffèrent par la nature brève ou longue des voyelles des deux dernières syllabes.

3.4. Le downstep.

Entre le niveau auquel est réalisée une syllabe à ton H et le niveau de réalisation de la syllabe suivante il arrive qu'on perçoive un écart qui est approximativement la moitié de celui perçu entre deux syllabes successives dont la première est à ton H et la deuxième à ton B. N'étant pas phonétiquement prédictible, ce phénomène doit être soigneusement noté. Mais son analyse doit tenir compte du fait qu'aucune unité ne présente de façon constante ces réalisations 'moyennes' : en changeant de contexte les unités que l'on a rencontrées avec une telle réalisation, on peut toujours faire réapparaître ou bien un ton H, ou bien un ton complexe BH. Ceci montre qu'on a affaire là, non pas à la manifestation d'un tonème moyen s'opposant aux tonèmes H et B, mais un phénomène d'abaissement du ton H (downstep) à expliquer dans le cadre de la combinatoire tonale. Dans les exemples suivants, nous voyons une unité manifestant par ailleurs un ton H (dí) ou un ton BH (nǎ) prendre dans certains contextes ce qu'il convient de reconnaître comme un ton H abaissé :

dɔ́ dí jàⁿ
'Donne-m'en un peu.'

wárí 'dí jàⁿ
'Donne-moi de l'argent.'

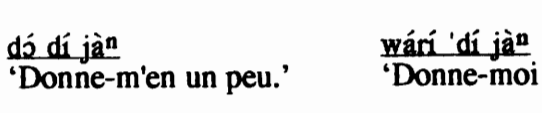

nǎ jàⁿ
'Viens ici.'

à bɛ́ 'ná jàⁿ
'Il vient ici.'

Un autre argument très important pour voir là un phénomène d'abaissement du ton H et non pas un ton moyen est que, étant donné en bambara une séquence tonale globalement descendante, entre le niveau H de départ et le niveau B d'arrivée peuvent s'observer plusieurs abaissements sucessifs, ce dont la

notion de ton moyen ne peut pas rendre compte. Les deux exemples suivants prouvent que ces abaissements ne sont pas phonétiquement prédictibles et doivent être expliqués comme le résultat de différences dans la structure tonale des unités sous-jacentes :

fúláké 'já 'fá 'jé bì
'Le Peul le lui a dit aujourd'hui.'

ádámá já 'fá jé bì
'Adama vous l'a dit aujourd'hui.'

3.5. Les tons modulés et leur distribution.

On relève phonétiquement en bambara trois modulations : modulation montante, modulation descendante et double modulation montante-descendante. Leur distribution se caractérise par de fortes restrictions dont l'analyse devra rendre compte :

- La modulation montante ne peut pas apparaître en finale d'énoncé, et elle doit nécessairement précéder un ton B ou un ton H abaissé :

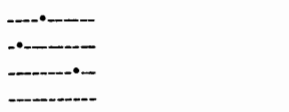

nǎ jàⁿ
'Viens ici.'

sɔ̌ 'bɛ́ jàⁿ
'Le cheval est ici.'

- La modulation descendante ainsi que la modulation montante-descendante ne peuvent être observées que devant pause. Elles ne constituent pas pour autant un phénomène intonatif, car dans un contexte identique on peut avoir en isolation aussi bien des mots dont la finale est réalisée H (ponctuel) que des mots dont la finale est réalisée modulée descendante. Par

exemple, avec des unités nominales qui forment à elles seules un énoncé dans le contexte question-réponse :

Question	*Réponse*
ɟɔ̀ⁿ dòⁿ 'Qui est-ce?'	músá 'Moussa.'
mǔⁿ dòⁿ 'Qu'est-ce que c'est?'	básâ 'Un lézard.'

Tout en exploitant la possibilité que l'on a toujours d'expliquer les modulations comme le résultat de processus ayant pour effet d'associer plusieurs tonèmes successifs à un seul noyau syllabique, l'analyse des unités sur lesquelles peuvent s'observer des modulations doit tenir compte de ce qui se passe lorsque les unités susceptibles de présenter des modulations tonales se trouvent placées dans des contextes où l'apparition de modulations est exclue par la distribution décrite ci-dessus.

3.6. Le downstep comme trace de tons bas non associés à une syllabe réalisée.

Considérons les quatre phrases suivantes :

(a) ádámá jé músá wélé
'Adama a appelé Moussa.'

(b) ádámá jé sékù wélé
'Adama a appelé Sékou.'

(c) ádámá jí wélé
'Adama t'a appelé.'

(d) ádámá já 'wélé
'Adama l'a appelé.'

En (a) ainsi qu'en (c), wélé 'appeler' est réalisé au niveau maximum de la voix. Sa réalisation en (b), bien qu'à un niveau inférieur, n'est pas en contradiction avec l'hypothèse d'un

schème tonal H pour ce lexème : le changement de niveau est explicable par le downdrift. Etant prédictible, il n'a pas à être noté dans la transcription. Par contre l'abaissement (phonétiquement identique) observé en (d) pose un problème différent. Il y a en effet entre la syllabe já et la syllabe wé la même différence de niveau que celle qu'on trouve normalement entre deux tons H séparés l'un de l'autre par un ou plusieurs ton B, mais dans la phrase réalisée ces deux syllabes ne sont séparées par aucune syllabe à ton B qui permettrait de prédire l'abaissement. C'est d'ailleurs pourquoi il est nécessaire de le signaler dans la transcription, et de chercher ce qui, dans la structure tonale (non immédiatement apparente) des unités en présence, pourrait expliquer son apparition.

Dans ce cas précis (et il faudra se demander dans quelle mesure ceci peut se généraliser à des cas moins évidents) nous avons la chance de pouvoir faire des observations qui débouchent sur une explication simple et naturelle compte tenu de ce que nous savons sur le downdrift. En effet, la phrase (d) ci-dessus résulte d'une contraction, et en prononciation lente on peut avoir la variante suivante :

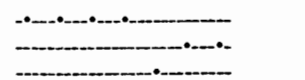

(d') ádámá jé à wélé
Adama l'a appelé.

Le niveau de réalisation de wélé est identique dans les deux variantes, et dans les deux cas c'est évidemment le ton B de à qui en est responsable. Mais c'est seulement en prononciation lente que le niveau de réalisation de wélé est phonétiquement prévisible du fait de la syllabe à ton B qui précède. En débit normal il faut considérer non pas la phrase réalisée mais sa structure sous-jacente pour trouver un ton B qui explique l'abaissement affectant les tons H de wélé.

Tout se passe donc comme si une règle de contraction réduisait la séquence dissyllabique jé + à à une syllabe unique à ton H, mais sans que le ton B de la deuxième syllabe soit totalement effacé : bien que privé du support segmental qui lui permettrait de se réaliser, il continue néammoins à manifester sa

présence de façon indirecte, en exerçant son action sur les tons H suivants :

ádámá jé à wélé

→ ádámá já ` wélé

→ ádámá já 'wélé

3.7. Conséquences tonales des rencontres de voyelles.

Il y a en bambara plusieurs unités monosyllabiques dépourvus de consonne initiale qui, lorsqu'elles succèdent immédiatement à la finale vocalique d'une autre unité, donnent lieu à un processus de fusion syllabique dans lequel la première voyelle *en tant que segment* est élidée. Selon les idiolectes la syllabe résultant de la fusion a une voyelle brève ou une voyelle longue[4], mais au niveau tonal le résultat est le même, aussi pouvons-nous sans inconvénient nous limiter à examiner la première éventualité au niveau segmental. Il y a donc au niveau segmental une règle qui efface le premier des deux segments vocaliques en contact. Mais au niveau tonal il n'en va pas de même, comme nous venons d'ailleurs de le voir : dans l'exemple précédent, le noyau syllabique résultant de la fusion de deux syllabes s'associe au ton H initialement associé à la première syllabe, mais le ton B initialement associé à la deuxième syllabe n'a pas pour autant tout à fait disparu. Dépourvu d'association à un noyau syllabique, ce ton est certes destiné à être ultérieurement effacé, mais avant d'être effacé il intervient dans une règle de réalisation tonale qui est en quelque sorte la trace de l'effet de down-drift induit par la syllabe à ton B qui devrait apparaître en l'absence du processus de fusion. Selon cette règle de réalisation, un ton H est abaissé s'il succède à un ton B flottant lui-même précédé d'un ton H :

[4] On peut expliquer ceci en disant que la 'position squelettale' associée au segment effacé peut ou bien se trouver elle aussi effacée, ou bien être en quelque sorte récupérée par la syllabe résultant de la fusion, dont le noyau est alors 'branchant'.

ó ` ó → ó 'ó

Plus généralement, la rencontre de deux voyelles peut produire en bambara une voyelle unique qui maintient dans tous les cas le ton de la première voyelle sous-jacente. Le ton de la deuxième voyelle sous-jacente disparaît sans laisser de trace dans les six cas où il est identique, ou bien au ton de la première syllabe impliquée dans la contraction, ou bien à celui de la syllabe suivante :

ó‿ó ó	→	ó ó	músá jé í wélé	→	músá jí wélé 'Moussa t'a appelé.'
ó‿ó ò	→	ó ò	músá jé í fò	→	músá jí fò 'Moussa t'a salué.'
ó‿ò ò	→	ó ò	músá jé à fò	→	músá já fò 'Moussa l'a salué.'
ò‿ó ó	→	ò ó	kà í dá	→	kì dá 'se coucher'
ò‿ò ó	→	ò ó	kà à fó	→	kà fó 'le dire'
ò‿ò ò	→	ò ò	kà à fò	→	kà fò 'le saluer'

Le ton de la deuxième syllabe impliquée dans le processus ne laisse de trace de sa présence que dans les deux cas où il contraste avec celui des deux syllabes adjacentes : cette trace est une modulation de B à H dans un cas, un abaissement du ton H suivant dans l'autre :

ó‿ò ó → ó 'ó músá jé à fɔ́ → músá já 'fɔ́
'Moussa l'a dit.'

ò‿ó ò → ǒ ò kà í ɲɔ̀ → kǐ ɲɔ̀
's'arrêter'

Cette description des implications tonales de la fusion syllabique demandera à être reprise, car il s'agit pour l'instant d'un simple exposé des faits, consistant à mettre en regard la réalisation normale d'une phrase et sa réalisation dans un débit suffisamment lent pour bloquer le processus de fusion syllabique. L'usage de la flèche ne doit pas induire en erreur : les formulations ci-dessus ne préjugent en rien de la façon dont la fusion syllabique devra être expliquée en termes de relation entre la forme phonologique sous-jacente d'une phrase et la séquence phonique qui la représente.

3.8. Nécessité de postuler des tons bas flottants en structure sous-jacente.

Le comportement tonal de certaines unités du bambara se caractérise par des alternances qui n'ont une explication simple que si on postule que ces unités comportent dans leur forme sous-jacente même des tons B flottants. Le comportement de ces tons flottants structurels est exactement identique à celui de tons normalement associés à un noyau syllabique qui perdent accidentellement leur association dans le cadre du processus de fusion syllabique.

Comparons les quatre phrases suivantes :

(a) ádámá jé músá wélé
'Adama a appelé Moussa.'

(b) ádámá jé sékù wélé
'Adama a appelé Sékou.'

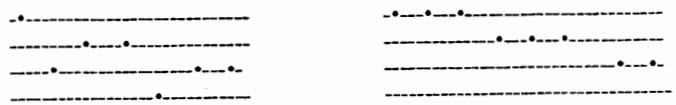

(c) áwà jé sékù wélé
'Awa a appelé Sékou.'

(d) fúláké 'jé denín 'wélé
'Le Peul a appelé la fillette.'

Les phrases (a), (b) et (c) illustrent l'action du downdrift lorsque des formes de schème tonal HB sont substituées à des formes de schème H. Dans la phrase (d), jé et wélé subissent les mêmes abaissement qu'en (c). Or en (d) l'abaissement n'est pas explicable par le down-drift, et la phrase (a) rappelle qu'en bambara aucun abaissement automatique ne se produit dans le cours d'une véritable séquence de tons H. La différence avec le cas examiné au paragraphe précédent est qu'ici, aucun ralentissement du débit ne peut faire apparaître dans la phrase (d) un ton B 'caché'. Toutefois, en appliquant le principe selon lequel il faut toujours tester en priorité les hypothèses les plus simples, on doit envisager d'expliquer ce qui se passe en (d) en posant que les formes signifiant 'le Peul' et 'la fillette' ont (même si cela n'est pas immédiatement apparent) un schème tonal sous-jacent comportant un ton B final. La différence de réalisation avec la phrase (c) tient à ce que le ton B que comportent les noms propres áwà et sékù apparaît associé à un noyau syllabique, alors que celui de fúláké̀ 'le Peul' et déníǹ 'la fillette' est flottant, donc soumis dans sa réalisation aux modalités décrites au paragraphe précédent. Il disparaît sans laisser de trace au contact d'un autre ton B :

fúláké nà-ná 'le Peul est venu'

dénín kàsì-rá 'la fillette a pleuré'

par contre en contexte H...H il se manifeste en abaissant le ton H qui lui succède :

fúláké 'tá-rá 'le Peul est parti'

dénín 'jélé-lá 'la fillette a ri'

Cette analyse est confirmée par le fait que devant pause (en particulier lorsqu'on les cite en isolation), de telles formes présentent sur leur syllabe finale une modulation descendante :

fúlákɛ̂	'le Peul'
déní^{n}	'la fillette'

Aucune modulation n'apparaissant lorsqu'on cite en isolation un nom propre de schème tonal H comme ádámá, cette modulation finale ne peut s'expliquer comme un phénomène intonatif : elle doit constituer la trace d'un élément tonal propre à ces mots. Une modulation descendante s'expliquant naturellement comme l'association d'une séquence HB à un noyau syllabique unique, il est clair qu'on a là le résultat du rattachement du ton flottant B dont nous avons par ailleurs postulé la présence pour expliquer certains abaissements : devant pause, le ton flottant B succédant à une syllabe à ton H subit une règle particulière de rattachement.

En résumé, un ton flottant B succédant à une syllabe à ton H :
- immédiatement suivi de syllabe à ton B, s'efface sans laisser de trace;
- immédiatement suivi de syllabe à ton H, s'efface en laissant comme trace de sa présence un abaissement du ton H suivant;
- immédiatement suivi de pause, se rattache à la syllabe précédente; se trouvant ainsi associée à une séquence HB, cette syllabe sera réalisée avec une modulation descendante.

3.9. La nature grammaticale du ton flottant bas final des substantifs.

Parmi les formes bambara dans lesquelles des observations de ce type conduisent à reconnaître un flottant B final, il y en a pour lesquelles il n'y a pas lieu de poursuivre l'analyse, ce qui veut dire que ce ton flottant B final fait simplement partie de la forme sous-jacente d'un élément lexical. Mais pour la très grande majorité de ces formes, le ton flottant en question s'avère isolable comme constituant à lui seul un morphème.

Emis isolément en forme de citation, tous les substantifs du bambara de deux syllabes ou plus se terminent par une

modulation descendante; cette modulation peut se décomposer en un ton H associé à la voyelle finale et un ton B flottant qui devant pause subit une règle de rattachement :

mùsô	'la femme'	<	mùsó̀
básâ	'le lézard'	<	básá̀
jàkúmâ	'le chat'	<	jàkúmá̀
tùbàbû	'le Blanc'	<	tùbàbú̀
báràmâ	'le chat'	<	báràmá̀
súrúkû	'le Blanc'	<	súrúkú̀

Quant aux substantifs monosyllabiques, ils présentent en citation isolée soit une modulation descendante, soit une double modulation montante-descendante, ce qui autorise les décompositions suivantes :

sɔ̌	'le cheval'	<	sɔ̌̀
sɔ̂	'la maison'	<	sɔ́̀

Tous les substantifs cités en isolation présentent de tels faits, alors que rien de semblable n'apparaît lorsqu'on cite en isolation des noms propres de personnes ou des lexèmes verbaux. Ceci suffit à suggérer que le ton B flottant présent à la finale des substantifs ne doit pas faire partie du lexème substantival mais constituer plutôt un morphème caractéristique des substantifs en tant que classe grammaticale.

Ceci est confirmé par le fait que, si nous cessons d'observer les substantifs en isolation pour les faire figurer dans des phrases, l'abaissement des tons H qui constitue la trace de la présence d'un ton B final ne s'observe pas de manière constante à la jonction entre le substantif et le mot suivant :

(a) La présence de certains déterminants auprès du substantif impose la présence du ton flottant B; c'est par exemple le cas de bɛ́ 'tous' ou du démonstratif :

fúláké 'bé sé-rá bì < fúláké` bé sé-rá bì
'Tous les Peuls sont arrivés aujourd'hui.'

nìⁿ fúláké 'sé-rá bì < nìⁿ fúláké` sé-rá bì
'Ce Peul est arrivé aujourd'hui.'

(b) La présence de certains déterminants exclut au contraire la présence du ton flottant B; c'est par exemple le cas de wéré 'autre' :

fúláké wéré sé-rá bì
'Un autre Peul est arrivé aujourd'hui.'

(c) Lorsque certains déterminants se postposent au substantif (c'est le cas des qualificatifs) le ton B postposé au substantif se déplace après le déterminant :

fúláké né kéléⁿ 'sé-rá bì < fúláké né kéléⁿ` sé-rá bì
'Le Peul borgne est arrivé aujourd'hui'

(d) Et surtout, dans certains contextes au moins la présence du ton flottant B est opposable à son absence. L'absence du ton flottant B est alors liée à un degré moindre de détermination. C'est notamment le cas en contexte interrogatif, en contexte négatif ainsi qu'en présence de numéraux :

fúláké 'bé jàⁿ wâ < fúláké` bé jàⁿ wâ 'Le Peul est-il ici ?'	≠	fúláké bé jàⁿ wâ 'Y a-t-il un Peul ici ?'
fúláké 'má nà < fúláké` má nà 'Le Peul n'est pas venu.'	≠	fúláké má nà 'Aucun Peul n'est venu.'
fúláké nání 'tá-rá < fúláké nání` tá-rá 'Les quatre Peuls sont venus.'	≠	fúláké nání tá-rá 'Quatre Peuls sont venus.'

Donc ce ton flottant B postposé aux substantifs constitue un morphème qui fonctionne dans le système de détermination nominale du bambara de façon analogue aux morphèmes

couramment désignés comme 'articles définis' dans la description des langues d'Europe. L'emploi de ce morphème ne coïncide pas de façon exacte avec celui de l'article du français, mais les significations impliquées sont du même type, et les différences d'emploi n'excèdent pas ce que l'on observe en comparant par exemple les articles de deux langues comme le français et l'anglais. On peut donc pour le bambara reconnaître un article ayant une manifestation purement tonale. Cet article se postpose au substantif ou au groupe nominal, et sa forme sous-jacente est un ton flottant B.

3.10. Constructions à compacité tonale.

Dans certaines constructions du bambara s'observent des réalisations qui imposent de considérer que *préalablement à la mise en oeuvre de toutes les autres lois tonales*, ces constructions ont subi une restructuration tonale déterminée par la structure en constituants de cette construction et indépendante de la longueur des constituants. Le terme de 'compacité tonale' souligne le fait que le résultat de cette restructuration est de conférer à un syntagme un schème tonal semblable à celui d'une unité élémentaire et d'annuler toute trace du schème tonal originel de tous les constituants autres que le constituant initial.

La loi de compacité tonale opère en particulier lorsque deux lexèmes nominaux se juxtaposent dans une relation déterminative, le déterminant précédant le déterminé. En identifiant provisoirement la tonalité de base des lexèmes substantivaux à la tonalité de la forme définie dont on retranche l'élément B final dont nous avons vu qu'il représente l'article, on peut illustrer son action par les exemples suivants :

básá	+	kóló	→	básá-kóló	'os de lézard'
básá	+	wòló	→	básá-wóló	'peau de lézard'
jàrá	+	kóló	→	jàrà-kóló	'os de lion'
jàrá	+	wòló	→	jàrà-wóló	'peau de lion'

jàkúmá + wòló → jàkùmà-wóló 'peau de chat'

wòló + sàⁿbárá → wòlò-sáⁿbárá 'chaussure en cuir'

máⁿgòró + jǔ → máⁿgóró-jú 'manguier'

báràmá + tló → bárámá-tló 'anse de marmite'

tùbàbú + báràmá → tùbàbù-bárámá 'marmite européenne'

Nous pouvons donc provisoirement décrire comme suit la tonalité de base d'un syntagme soumis à la loi de compacité tonale :
- tous les noyaux syllabiques du premier formant sont affectés d'un ton B si ce formant est à ton initial B, d'un ton H s'il est à ton initial H;
- tous les noyaux syllabiques du deuxième formant sont affectés d'un ton H.

Dans des constructions à compacité tonale comportant plus de deux éléments, l'application de cette loi demande de prendre en considération la structure en constituants. L'exemple suivant, avec le suffixe -láⁿ qui sert à former des noms d'instruments, montre en effet que seule est pertinente la limite entre les constituants immédiats d'une telle construction :

sòsó + fàgá + láⁿ → (sòsò-fàgà)-láⁿ
moustique tuer 'insecticide'

tùbàbú + sìgí + láⁿ → tùbàbù-(sígí-láⁿ)
Européen s'asseoir 'chaise européenne'

4. L'hypothèse du ton bas marqué.

Il y a en bambara une évidente absence de symétrie entre H et B. En particulier, il est facile en bambara d'avoir des phrases relativement longues qui tonalement restent de bout en bout au registre H sans le moindre abaissement. Il est par contre difficile d'imaginer des phrases ne comportant en réalisation que des

syllabes basses : le seul cas possible est celui de phrases réduites à un lexème verbal éventuellement précédé de l'anaphorique à (par exemple : à gòsì 'frappe-le').

Il y a par ailleurs entre schème B et schème BH une relation très particulière :
- en dehors de deux monosyllabes (à 'lui, elle, cela' et le morphème kà servant à relier deux verbes) il n'y a en bambara aucune unité de schème tonal B non susceptible d'alterner avec un schème de type BH;
- sans aucune exception les unités attestées avec le schème BH peuvent toutes dans certains contextes au moins apparaître avec le schème B.

Or il n'y a pas entre les schèmes H et HB la relation qui serait le pendant de celle existant à B et BH et à laquelle on pourrait s'attendre s'il y avait symétrie entre H et B ; HB est certes un schème rare en bambara, mais il n'a aucune relation particulière avec le schème H : les unités de schème H n'ont jamais HB comme variante contextuelle; quant aux unités susceptibles d'apparaître au schème HB, elles connaissent bien une alternance tonale, mais c'est le schème H'H (et non pas H) qui alterne avec le schème HB :

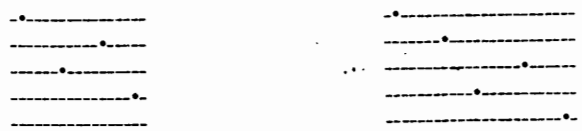

sékù bé jàⁿ
'Sékou est ici.'

sé'kú tùⁿ bé jàⁿ
'Sékou était ici.'

L'absence de symétrie entre H et B apparaît bien dans la question des tons flottants. En effet, une description du bambara ne semble pas pouvoir éviter de reconnaître au moins l'existence d'un morphème (l'article) dont le signifiant se réduit (ou du moins peut se réduire) à un élément tonal B. Il y a certes des idiolectes qui présentent régulièrement un allongement vocalique à la finale de la forme définie des substantifs, et pour ces idiolectes la forme sous-jacente de l'article peut être l'association d'une voyelle non spécifiée et d'un élément tonal B. Mais l'important est que quelle que soit la solution retenue, il n'y a pas de pendant pour le ton H : certains traitements du bambara

reconnaissent l'existence de tons H flottants dans les structures sous-jacentes, mais on ne peut s'empêcher de penser qu'il s'agit là d'une façon fort peu satisfaisante d'introduire un élément H dont l'apparition pourrait à très peu de choses près être prédite par une règle; quant à reconnaître en bambara un morphème dont le signifiant se réduit à un élément H, cette hypothèse a certes été proposée autrefois par C. Bird et reprise sous une forme différente par A. Rialland, mais elle est très loin de faire l'unanimité, et la suite de cet article confirmera qu'on peut parfaitement s'en passer, et que donc il n'y a à proprement parler en bambara ni tons H flottants, ni morphème dont le signifiant serait un ton H : ce ne sont là que des artéfacts auxquels doivent avoir recours des théories qui n'ont pas fait au départ les hypothèses correctes sur l'organisation du système tonal des parlers bambara.

L'absence de symétrie entre les deux termes de l'opposition tonale du bambara mérite d'être examinée de près en liaison avec le regain d'intérêt qu'a connu récemment la notion de marque en phonologie. Plusieurs théoriciens ont proposé comme principe général que toute opposition phonologique doit être traitée en termes de présence / absence d'un élément marqué. Il s'agit d'une hypothèse très forte, et l'avenir dira si on peut voir là un principe absolu dans l'organisation des systèmes phonologiques, mais ce qui est certain c'est qu'elle permet un traitement de la tonalité du bambara beaucoup plus satisfaisant que tout ce qui a été proposé jusqu'ici.

On peut se demander alors pourquoi l'interprétation de l'opposition tonale du bambara en termes de présence / absence d'un élément marqué n'avait encore jamais été proposée. La raison en est tout simplement que, pour pouvoir décrire dans ce cadre le système tonal des parlers bambara, il faut préalablement prendre une décision qui ne va pas de soi compte tenu de la façon dont ce type de traitement a été appliqué à d'autres langues. En effet, dans les langues où on a proposé de réinterpréter une opposition tonale binaire en termes de présence / absence d'un unique élément marqué, c'est toujours le ton H qui est pris comme élément marqué, le ton B étant le ton 'par défaut'. La mode actuelle consistant à vouloir traiter comme systèmes accentuels les systèmes tonals dont le fonctionnement oppositionnel connaît des restrictions relativement importantes incite d'ailleurs à penser que seul H est susceptible d'être

l'élément marqué, puisqu'on ne connaît pas de langue à accent de mot où la syllabe accentuée se reconnaîtrait systématiquement par une hauteur mélodique inférieure à celle des autres syllabes. Or le bambara oblige à abandonner cette hypothèse : un traitement de la tonologie du bambara en termes de présence / absence d'un unique élément marqué est possible, mais à condition de considérer que c'est le ton B qui est marqué, le ton H n'étant qu'un ton par défaut qui est assigné aux syllabes non associées à l'élément marqué lorsque celui-ci a atteint les limites de sa propagation.

L'argument essentiel pour reconnaître B comme étant le terme marqué de l'opposition tonale du bambara est le désir de préserver la notion de ton B flottant, sans laquelle on ne voit pas bien comment on pourrait décrire la distinction entre lexème substantival et forme définie du substantif : on ne peut pas avoir de ton flottant B sous-jacent dans un traitement où le ton B est introduit tardivement comme ton affecté par défaut aux syllabes non encore associées au ton H; la seule façon de 'récupérer' le ton B flottant dans l'hypothèse où H serait l'élément marqué consisterait à admettre qu'une syllabe sous-jacente puisse s'effacer après avoir reçu le ton B par défaut, mais c'est précisément là le genre de bricolage qu'il faut absolument éviter si on veut conserver à une théorie son pouvoir explicatif.

L'hypothèse du ton B comme terme marqué de l'opposition tonale du bambara, qui va donc être développée dans la suite de cet article, a si l'on veut être précis et cohérent des conséquences qu'il importe de souligner :

- si cette hypothèse autorise le recours à des tons flottants B, elle interdit par contre par principe le recours à des tons flottants H;
- sans que cela découle d'un quelconque principe général, pour le bambara au moins cette hypothèse semble difficilement compatible avec un traitement autosegmental strict. En effet, on peut imaginer un traitement autosegmental de la tonologie bambara en posant explicitement H et B dans les formes lexicales des unités, mais par contre l'utilisation de formes lexicales où seul figure explicitement l'élément B n'est possible qu'à partir du moment où l'élément B est localisé relativement à la chaîne segmentale (c'est à dire si l'élément B est donné dès le départ, soit comme associé à un noyau syllabique, soit comme flottant à la jonction de deux syllabes ou bien à l'une des deux extrêmités d'une unité. Par exemple, nous verrons qu'il y a trois classes

tonales de monosyllabes qui comportent également l'élément B mais qui se distinguent par sa localisation (flottant à gauche / associé au noyau syllabique / flottant à droite). Faute de procéder ainsi, il serait apparemment tout à fait impossible de prédire correctement le domaine de propagation de l'élément marqué.

Le principe du traitement proposé ici est donc tout d'abord de rejeter aussi bien les formes sous-jacentes 'classiques' dans lesquelles chaque noyau syllabique est nécessairement associé au tonème H ou au tonème B que les formes sous-jacentes autosegmentales dans lesquelles chaque unité significative se voit affectée une 'mélodie tonale' dépourvue de toute localisation préalable par rapport à la chaîne segmentale. Nous partons de formes lexicales sous-jacentes où certains noyaux syllabiques sont associés au tonème B et où les autres ne sont associés à aucun tonème. A partir de là, la combinatoire tonale pourra se décrire de façon relativement simple selon le principe suivant : l'élément marqué (B) tend à se propager aux syllabes qui en sont dépourvues, mais il peut être limité dans sa propagation par la présence d'un autre élément marqué. Quant à l'élément non marqué (H), il n'est introduit que lorsque l'élément marqué a atteint les limites de sa propagation : les noyaux syllabiques qui restent libres une fois appliquées les règles de propagation du ton B sont affectés par défaut d'un ton H.

5. L'hypothèse du ton bas marqué et l'analyse de l'alternance B ~ BH dans le cas des dissyllabes.

Pour la plupart des locuteurs du bambara standard il semble que les dissyllabes dont la tonalité présente une alternance entre B et BH constituent une seule classe tonale[5], pour laquelle l'alternance obéit à un conditionnement particulièrement simple : quelle que soit la nature syntaxique des frontières mises en jeu,

[5] Ceci n'est pas général en mandingue. Par exemple un parler comme le malinké de Kita, dont la tonalité est dans l'ensemble peu différente de celle du bambara standard, se caractérise par la distinction entre deux classes de dissyllabes à ton initial bas qui diffèrent l'une de l'autre par la distribution de la variante de schème B et de la variante de schème H.

la variante B apparaît devant pause ou devant ton H, la variante BH apparaît devant ton B[6]. Par exemple :

à má fàlì jé
'Il n'a pas vu d'âne.'

à má fàlí sɔ̀rɔ̀
'Il n'a pas trouvé d'âne.'

à jé fàlì nání jé
'Il a vu quatre ânes.'

à jé fàlì nání sɔ̀rɔ̀
'Il a trouvé quatre ânes.'

à jé fàlí sàbà jé
'Il a vu quatre ânes.'

à jé fàlí sàbá sɔ̀rɔ̀
'Il a trouvé quatre ânes.'

Il faut seulement être attentif au fait que pour prédire correctement les faits observés, il faut se situer à un niveau de représentation où peuvent figurer des tons flottants B. Par exemple l'apparition de la variante de schème BH dans fàlí ˈté jàⁿ 'L'âne n'est pas ici.' s'explique à partir de fàlí ˋ té jàⁿ. Ici le ton flottant B est reponsable à la fois du choix de la variante fàlí et de l'abaissement du ton H de té. En effet, en l'absence de ton flottant B c'est la variante fàlì qui apparaît au contact immédiat du morphème à ton H té : fàlì té jàⁿ 'Il n'y a pas d'âne ici.'

Selon l'hypothèse du ton bas marqué, le substantif signifiant 'âne' a pour forme sous-jacente |fàli| : la première syllabe est marquée comme basse, la deuxième est tonalement non marquée. Ceci veut dire que cette deuxième syllabe est disponible, si le contexte l'autorise, pour recevoir un ton B résultant de la propagation du ton B de la première syllabe; si le contexte interdit la propagation, elle recevra par défaut un ton H.

Le principe général de propagation du ton B en bambara est que, étant donné une séquence ò o, le ton B du premier noyau syllabique peut se propager au deuxième :

ò o → ò ò

le tout étant de décrire de façon précise les facteurs qui autorisent ou au contraire qui bloquent cette propagation. Il y a là des

[6] Chez certains locuteurs il semble que la variante de schème HB puisse apparaître, de façon apparemment aléatoire, y compris devant ton haut ou en finale; dans le cadre proposé ici il suffirait de poser que pour ces locuteurs la règle de diffusion du ton B n'est pas une règle obligatoire.

variations particulièrement délicates à cerner dans un parfait imparfaitement stabilisé comme le bambara standard, mais toute autre description explicite de la tonalité du bambara se heurte à la même difficulté. Ce qui importe, c'est que l'hypothèse du ton bas marqué permet d'écrire les règles nécessaires pour prédire le choix entre les variantes B et BH d'une même unité, une fois qu'on s'est mis d'accord sur la distribution de ces deux variantes.

Il y a de toutes façons une condition de blocage très généralement valable : la propagation ne peut normalement avoir lieu que si la syllabe susceptible de prendre un ton B par la règle de propagation n'est pas immédiatement suivie d'une syllabe à ton B ou d'un ton flottant B. Autrement dit, la propagation est bloquée dans les configurations ò o ò et ò o`, elle est autorisée dans les configurations ò o o et ò o #. La seule exception apparente à ce principe concerne les lexèmes verbaux. En effet, pour certains locuteurs au moins, à la jonction d'un lexème verbal et d'un complément qui lui succède, il arrive que le ton B se propage même si le complément en question commence par une syllabe à ton B. Par exemple, la règle posée ci-dessus prédit que la phrase signifiant 'Moussa a gagné de l'argent en faisant du commerce.' sera réalisée <u>músá jé wárí sɔ̀rɔ́ jàgó 'lá</u>. Cette réalisation est effectivement celle qu'on trouve chez certains locuteurs, mais d'autres auront plutôt <u>músá jé wárí sɔ̀rɔ̀ jàgó 'lá</u>, avec diffusion du ton B à la deuxième syllabe du lexème verbal <u>sɔ̀rɔ</u> ; pour ces locuteurs, il convient de poser que la limite entre un lexème verbal et son complément a des propriétés particulières relativement à la propagation du ton B, ce qui n'a rien de surprenant compte tenu de nombreux faits analogues relevés dans diverses langues tonales d'Afrique.

Donc, sans préjuger des restrictions ou élargissements que les données examinées ultérieurement pourront conduire à introduire au conditionnement de cette règle, nous poserons comme règle générale que, *étant donné une séquence sous-jacente ò o dans laquelle aucune frontière ne sépare les deux noyaux syllabiques, le ton B se propage au deuxième noyau syllabique à condition que celui-ci ne soit immédiatement suivi, ni d'une syllabe dont le noyau est associé au ton B, ni d'un ton flottant B.*

Par exemple[7] :

[7] Dans la façon dont seront présentés à partir d'ici les exemples illustrant les processus tonals, il ne faut pas voir plus qu'une présentation informelle de

<u>à ma fàli je</u>	<u>à ma fàli sɔ̀rɔ</u>	
↓	↓	(propagation du ton B)
<u>à ma fàli je</u>	<u>à ma fàli sɔ̀rɔ̀</u>	
↓	↓	(assignation du ton H)
<u>à má fàli jé</u>	<u>à má fàlí sɔ̀rɔ̀</u>	
'Il n'a pas vu d'âne.'	'Il n'a pas trouvé d'âne.'	

Nous voyons que dans la première phrase, le ton B de la syllabe <u>fà</u> remplit les conditions pour se propager à la syllabe suivante. Ce n'est pas le cas dans la deuxième phrase, où le seul ton B qui puisse se propager est celui de la syllabe <u>sɔ̀</u>.

La phrase suivante souligne la nécessité de tenir compte de la présence de frontières si on ne veut pas faire de prédictions incorrectes : dans cette phrase, ni le ton B de <u>à</u> 'lui, elle', ni le ton B flottant qui représente l'article ne se propagent à la syllabe qui leur succède et dont ils sont séparés par une frontière; or en dehors de la présence d'une frontière rien ne s'opposerait ici à ce que la propagation ait lieu :

<u>à bolo` kari-la</u>
↓ (assignation du ton H)
<u>à bóló` kárí-lá</u>
↓
<u>à bóló 'kárí-lá</u>
'Il s'est cassé le bras.'

Si on se contentait de dire que la propagation du ton B a lieu dans une configuration de type ò o o, on prédirait ici *<u>à bòló kàrílá</u>. Des réalisations de ce type peuvent exister dans des parlers qui n'ont pas les mêmes restrictions à la propagation du ton B (par

ces processus : un traitement vraiment explicite devrait utiliser des représentations où figurent les informations sur la nature des frontières qui conditionnent la mise en oeuvre des règles; par ailleurs, les exemples sont donnés d'emblée avec leur forme segmentale réalisée, alors qu'en toute rigueur la représentation de départ devrait faire apparaître les formes segmentales sous-jacentes.

exemple dans le korokan de Tiéningboué - Côte d'Ivoire), mais en bambara standard ce n'est pas le cas.

6. Types tonals de monosyllabes.

La très grande majorité des monosyllabes du bambara relève de l'un des deux types tonals suivants :
- l'un peut se caractériser par l'absence totale de l'élément B : |so| 'maison', |bɔ| 'sortir'.
- l'autre contient un élément B qui manifeste sa présence par des réalisations où B et BH alternent avec la même distribution que celle indiquée ci-dessus pour les dissyllabes du type |fàli| .

Pour rendre compte simplement de ce type tonal il est nécessaire et suffisant, dans le cadre esquissé ici, de supposer qu'il se caractérise par la présence d'un élément B qui, au niveau de la forme lexicale sous-jacente, flotte à gauche de la syllabe constituant les unités en question : | `so| 'cheval', | `na| 'venir', | `u | 'eux, elles'.

Pour rendre compte de la réalisation ponctuelle basse de telles unités, il suffit alors d'élargir comme suit la règle de propagation posée au paragraphe précédent : *étant donné une syllabe dépourvue de ton B immédiatement précédée d'un ton flottant B dont aucune frontière ne la sépare, cette syllabe est affectée d'un ton B (` o -> ` ò) à condition de précéder immédiatement une pause ou une syllabe dépourvue de ton B.* Après cela le ton flottant B, se trouvant de ce fait en contact immédiat avec une syllabe à ton B, sera simplement effacé.

Ainsi le ton B d'une unité comme | `u| 'eux, elles' est susceptible, selon la règle de propagation ainsi élargie, de se propager à la voyelle u. Mais il peut aussi se trouver bloqué dans sa propagation par la présence d'un ton B sur la première syllabe de l'unité suivante. Si c'est le cas, un ton H sera affecté par défaut à la voyelle u. La modulation montante pourra alors s'expliquer par une règle ultérieure de rattachement : *étant donné une configuration ` ó dans laquelle aucune frontière ne sépare le ton flottant B de la syllabe à ton H, le ton B flottant se rattache à la syllabe suivante qui se trouve ainsi associée à un ton complexe BH.* Comparons par exemple :

`u se-ra `bi	`u `na-na `bi	
↓	↓	(propagation du ton B)
`ù se-ra `bì	`u `nà-na `bì	
↓	↓	(assignation du ton H)
`ù sé-rá `bì	`ú `nà-ná `bì	
↓	↓	(rattachement du ton flottant B)
`ù sé-rá `bì	ŭ `nà-ná `bì	
↓	↓	(effacement du ton flottant B)
ù sé-rá bì 'Ils sont arivés aujourd'hui.'	ŭ nà-ná bì 'Ils sont venus aujourd'hui.'	

Ce traitement rend aisément compte du fait que les monosyllabes de ce type présentent en contexte B ... H une variation entre deux réalisations équivalentes, l'une modulée montante et l'autre ponctuelle au niveau d'un ton H abaissé, dont le choix semble surtout faire intervenir la rapidité du débit. Il suffit en effet de préciser que la règle de rattachement du ton flottant B qui s'applique postérieurement à l'assignation du ton H par défaut n'est obligatoire qu'après pause : après une limite ordinaire le ton flottant B peut rester flottant, et il se manifestera alors par l'abaissement du ton H qui a été assigné par défaut à la syllabe suivante. Par exemple la phrase signifiant 'Il n'est pas venu aujourd'hui.' peut en débit lent avoir la variante suivante :

à ma `na `bi	
↓	(propagation du ton B)
à ma `na `bì	
↓	(assignation du ton H)
à má `ná `bì	
↓	(rattachement du ton flottant B)
à má nă `bì	
↓	(effacement du ton flottant B)
à má nă bì	

tandis qu'en débit normal ou rapide, la règle de rattachement ne s'appliquant pas, on aboutira à la variante suivante :

à ma `na `bi
↓ (propagation du ton B)
à ma `na `bì
↓ (assignation du ton H)
à má `ná `bì
↓ (abaissement du ton H)
à má `'ná `bì
↓ (effacement du ton flottant B)
à má 'ná bì

Le fait de n'exiger le recours à aucune règle ad hoc pour rendre compte des cas où de tels monosyllabes ont une réalisation ponctuelle au niveau d'un ton H abaissé fait partie des aspects intéressants du traitement proposé.

Pour en terminer avec les monosyllabes, il faut indiquer comment peut être réglé le cas des trois autres classes tonales qui existent en bambara pour les monosyllabes.

Le cas du type illustré par |à| 'lui, elle' est simple : il suffit de poser l'élément B comme associé au noyau syllabique pour rendre compte du fait que selon les contextes |à| 'lui, elle' se distingue ou non dans sa réalisation tonale de |`u| 'eux, elles'.

Le type illustré par |bi `| 'dizaine' regroupe quelques monosyllabes qui diffèrent de ceux ne comportant aucun élément B par l'effet d'abaissement qu'ils exercent sur un éventuel ton H leur succédant (par exemple : bí 'náni 'quarante'), ce dont rend aisément compte un élément B localisé dans la forme lexicale à droite de la syllabe en question.

Enfin, beaucoup de locuteurs du bambara standard ont dans leur système une cinquième classe d'unités monosyllabiques; ces unités, qu'en première approximation on serait tenté de désigner comme 'monosyllabes à ton H faible', ne se distinguent des monosyllabes dépourvus de l'élément B que dans le contexte B...H : dans ce contexte, elles présentent en variation libre une réalisation B ou une réalisation H (la réalisation B semblant préférée par la plupart des locuteurs du bambara standard. C'est le cas par exemple du morphème de négation má :

músá má jé bì	'Moussa n'a pas été vu aujourd'hui.'
músá má kàsí bì	'Moussa n'a pas pleuré aujourd'hui.'
à má kàsí bì	'Il n'a pas pleuré aujourd'hui.'
à mà jé bì	'Il n'a pas été vu aujourd'hui.'

Compte tenu de ce qui précède, il suffit ici de préciser que parmi les monosyllabes ne comportant dans leur forme lexicale aucun élément B, certains sont signalés dans le lexique comme autorisant l'extension de la règle de propagation du ton B à un cas où, contrairement au cas général, le B qui se propage et le noyau syllabique qui subit la propagation sont séparés par une limite d'unités.

On peut remarquer que le bambara occupe sur ce point une position intermédiaire entre des parlers tels que le malinké de Kita (où seul le morphème de pluriel autorise la propagation du ton B à travers une frontière d'unités) et d'autres tels que le korokan de Tiéningboué, où la propagation du ton B n'est jamais bloquée par la présence d'une frontière.

7. Types tonals de dissyllabes.

Le cas des dissyllabes du type |fàli| a déjà été évoqué : mon exposé a respecté une des traditions les plus solides de la tonologie bambara, qui est de considérer ce type tonal comme susceptible de donner accès de manière relativement évidente aux grands principes de fonctionnement qui organisent le système - les difficultés commençant lorsqu'on cherche à généraliser les conclusions suggérées par l'observation du comportement tonal des dissyllabes de ce type.

L'autre type majeur de dissyllabes ne pose aucun problème : il s'agit de dissyllabes dont la forme lexicale ne comporte aucun élément B, comme |basa| 'lézard' ou |wele| 'appeler'.

Deux types mineurs sont par ailleurs attestés, en particulier (mais pas exclusivement) parmi les noms propres de personnes.

L'un de ces types présente selon le contexte des réalisations HB ou H'H, ce dont il est aisé de rendre compte en postulant un élément B localisé entre les deux syllabes qui constituent de telles unités. Le tout est de pas oublier de préciser

les conditions d'application de la règle de rattachement du ton B afin qu'elle n'intervienne pas ici de façon intempestive pour prédire une réalisation montante de la deuxième syllabe. Il suffit de préciser que cette règle n'est valable que pour un B flottant qu'une limite sépare de la syllabe précédente. Par exemple :

se`ku bɛ `jaⁿ	se`ku `tuⁿ bɛ `jaⁿ	
↓	↓	(propagation du ton B)
se`kù bɛ `jàⁿ	se`ku `tùⁿ bɛ `jàⁿ	
↓	↓	(assignation du ton H)
sê kù bɛ́ `jàⁿ	sê kú `tùⁿ bɛ́ `jàⁿ	
↓	↓	(abaissement du ton H)
sê kù bɛ́ `jàⁿ	sê 'kú `tùⁿ bɛ́ `jàⁿ	
↓	↓	(effacement du ton flottant B)
sékù bɛ́ jàⁿ	sé'kú tùⁿ bɛ́ jàⁿ	
'Sékou est ici.'	'Sékou était ici.'	

L'autre type mineur peut être illustré par le nom propre réalisé en isolation mǒdù; il suffit de lui attribuer la forme sous-jacente |`mo `du| pour que les règles posées jusqu'ici prédisent correctement la totalité de son comportement tonal.

8. Types tonals de trisyllabes.

Pour les trisyllabes aussi on peut reconnaître deux classes tonales majeures. L'une, que l'on peut illustrer par |suruku| 'hyène', se caractérise par l'absence de tout élément B. L'autre se caractérise manifestement par un élément B initial, mais la localisation précise de cet élément B doit rendre compte de l'existence de deux sous-classes : pour les trisyllabes, la réalisation de schème BH se concrétise tantôt par une séquence BBH, tantôt par une séquence BHH. Il faut aussi vérifier que notre hypothèse n'est pas mise en défaut par un fonctionnement de l'alternance entre les schèmes B et BH qui n'est pas tout à fait

identique à celui observé pour les unités comportant moins de trois syllabes.

En effet, la réalisation des trisyllabes présentant l'alternance entre schème B et schème BH donne lieu à des variations beaucoup plus importantes que pour les monosyllabes ou les dissyllabes. Il arrive qu'on observe une distribution des variantes de schème B et BH identique à celle valable pour les dissyllabes, mais c'est loin d'être toujours le cas, et il n'est pas rare d'observer des trisyllabes avec une réalisation de schème BH dans des contextes où un dissyllabes serait réalisé au schème B. Pour beaucoup de locuteurs, on peut aller jusqu'à dire qu'à la différence des dissyllabes présentant le même type d'alternance, les trisyllabes dont la réalisation peut être de schème B ou BH ne présentent le schème B que dans certains types de syntagmes; ailleurs ils prennent invariablement le schème BH. Chez de tels locuteurs on aura par exemple :

(a)	sǒ sàbá nà-ná	'Trois chevaux sont venus.'
	mùsó sàbá nà-ná	'Trois femmes sont venues.'
	tùbàbú sàbá nà-ná	'Trois Européens sont venus.'
	jàkúmá sàbá nà-ná	'Trois chats sont venus.'
(b)	sò kélénⁿ nà-ná	'Un seul cheval est venu.'
	mùsò kélénⁿ nà-ná	'Une seule femme est venue.'
	tùbàbù kélénⁿ nà-ná	'Un seul Européen est venu.'
	jàkùmà kélénⁿ nà-ná	'Un seul chat est venu.'
(c)	sò má nà	'Aucun cheval n'est venu.'
	mùsò má nà	'Aucune femme n'est venue.'
	tùbàbú má nà	'Aucun Européen n'est venu.'
	jàkúmá má nà	'Aucun chat n'est venu.'

Les exemples (c) illustrent le cas que l'on peut considérer comme général chez les locuteurs dont l'idiolecte fonctionne selon ce système : dans les exemples (c), les trisyllabes maintiennent une réalisation de schème BH alors que monosyllabes ou dissyllabes placés dans les mêmes conditions manifestent un schème B. Les exemples (b) illustrent quant à eux un cas typique de syntagme (le syntagme à déterminant numéral) où même ces locuteurs ont généralement une réalisation de schème B y compris pour les trisyllabes.

Il convient donc de poser pour les trisyllabes qui connaissent l'alternance entre schème B et schème BH un schème sous-jacent comportant un ton B initial de façon à ce que, en appliquant la règle générale de propagation, on obtienne les réalisations de schème BH. Il suffira de préciser que, selon les locuteurs et selon la nature syntaxique des syntagmes, la propagation peut aller au-delà de ce que prévoit la règle générale.

Compte tenu des choix qui ont été faits pour rendre compte des dissyllabes et des monosyllabes, la solution qui s'impose est la suivante :

- les trisyllabes dont la tonalité réalisée alterne entre une séquence BBB et une séquence BBH ont comme tonalité sous-jacente un élément B associé à leur syllabe initiale; c'est le cas de |tùbabu| 'Européen';
- les trisyllabes dont la tonalité réalisée alterne entre une séquence BBB et une séquence BHH ont comme tonalité sous-jacente un élément B flottant à gauche de leur syllabe initiale; c'est le cas de |`ɲakuma| 'chat'.

On vérifiera que l'application de la règle générale de propagation telle qu'elle a été formulée pour rendre compte des monosyllabes et des dissyllabes prédit correctement les réalisations de schème ascendant :

tùbabu ma `na	`ɲakuma ma `na	
↓	↓	(propagation du ton B)
tùbàbu ma `nà	`ɲàkuma ma `nà	
↓	↓	(assignation du ton H)
tùbàbú má `nà	`ɲàkúmá má `nà	
↓	↓	(effacement du ton flottant B)
tùbàbú má nà 'Aucun Blanc n'est venu.'	ɲàkúmá má nà 'Aucun chat n'est venu.'	

On rencontre aussi dans les trisyllabes d'autres types tonals dont on peut rendre compte de la façon suivante :

- Certains trisyllabes ont dans leur forme lexicale un élément B associé à la syllabe médiane (c'est le cas de |baràma| 'marmite') ou flottant entre la syllabe médiane et la syllabe finale (c'est le cas de |kaba `su| 'sorte de craie'). On sait que ce type tonal est récessif : l'élément B ailleurs qu'en position initiale a en bambara une nette tendance à s'effacer, surtout dans les parlers urbains.
- Enfin, on relève deux types tonals de trisyllabes dont les réalisations tonales sont prédites de manière correte si on leur attribue une forme lexicale incluant deux éléments B : pour le type illustré par |`sakènɛ| 'lézard, sp.' le premier B flotte à gauche de la première syllabe et le deuxième est associé à la deuxième syllabe, tandis que pour le type illustré par |ɲòli `ba| 'le Niger' le premier B est associé à la première syllabe et le deuxième flotte entre la deuxième et la troisième syllabe.

9 L'hypothèse du ton bas marqué et les rencontres de voyelles.

La description des implications tonales des rencontres de voyelles doit être maintenant reprise, car la présentation qui en a été faite ci-dessus était un simple exposé des faits qui ne tenait pas compte de l'hypothèse selon laquelle le ton B est le terme marqué de l'opposition tonale. Il convient donc de formuler les règles de façon à prédire les réalisations observées en cas de fusion syllabique en évitant de passer par une étape où des tons H deviendraient flottants. En fait, il est facile de rendre compte de la fusion syllabique par des règles opérant avant même la propagation du ton B; il suffit de poser que :

(a) la fusion de deux syllabes toutes deux dépourvues de ton B donne une syllabe dépourvue de ton B;

(b) la fusion de deux syllabes toutes deux associées à un ton B donne une syllabe à ton B;

(c) Lorsque deux syllabes fusionnent pour donner une syllabe unique et que seule la deuxième de ces deux syllabes est associée à un ton B, ce ton B se maintient comme ton flottant placé après la syllabe résultant de la fusion :

o‿ò → o`

(d) Lorsque deux syllabes fusionnent pour donner une syllabe unique et que seule la première de ces deux syllabes est

associée à un ton B, ce ton B se maintient comme ton flottant placé avant la syllabe résultant de la fusion :

ò‿o → ˋ o

La règle (c) permet d'unifier le traitement des tons B flottants issus de ce processus et celui du ton B flottant qui constitue l'article. La règle (d) rend compte du fait que les syllabes résultant de ce processus ont les mêmes propriétés tonales que les monosyllabes pour lesquels a été postulé un schème structurel |ˋo| : une même règle de rattachement du ton flottant B permettra de rendre compte de la modulation qui apparaît dans les deux exemples suivants :

ˋu ˋfo	kà i ˋɔɔ	
↓	↓	(fusion de syllabes)
-	ˋki ˋɔɔ	
↓	↓	(propagationdu ton B)
ˋu ˋfò	ˋki ˋɔɔ̀	
↓	↓	(assignation du ton H)
ˋú ˋfò	ˋkí ˋɔɔ̀	
↓	↓	(rattachement du ton flottant B)
ŭ ˋfò	kĭ ˋɔɔ̀	
↓	↓	(effacement du ton flottant B)
ŭ fò	kĭ ɔɔ̀	
'Salue-les.'	's'arrêter'	

Les rencontres de voyelles ne mettent donc pas en défaut l'hypothèse du ton bas marqué. On peut même dire qu'elles permettent de comprendre la nécessité à première vue embarrassante de poser comme flottant le ton B initial de la quasi-totalité des monosyllabes. En effet, tous les monosyllabes en question ont dans les parlers mandingues occidentaux une structure de syllabe lourde (CVV ou CVN), et dans ces parlers on peut faire fonctionner le traitement esquissé ici sans avoir recours à des tons flottants : il suffit de considérer la more comme l'unité porteuse de ton et d'associer l'élément B à la première more de

tels monosyllabes. Or en bambara, la réduction d'une séquence òo donne l'équivalent d'un monosyllabe de structure |ˋo|. Tout se passe donc là comme si en bambara opérait encore synchroniquement, lors de rencontres de voyelles appartenant à des unités différentes, le même processus que celui qui a dû dans l'histoire de la langue réduire des monosyllabes à structure de syllabe lourde, rendant nécessaire le recours à la notion de ton flottant pour expliquer un comportement tonal qui est resté conforme à ce que l'on attendrait d'unités comportant deux unités porteuses de ton successives et non pas une seule.

10. L'hypothèse du ton bas marqué et le traitement de phénomènes considérés jusqu'ici comme résultant de la diffusion d'un ton haut.

Il est indispensable maintenant de voir comment l'hypothèse du ton bas marqué permet de rendre compte d'un phénomène qui à première vue semble susceptible de la mettre en défaut. Ignoré du bambara standard, ce phénomène concerne par contre la très grande majorité des parlers vernaculaires de l'ethnie bambara : seuls semblent faire exception les parlers du Bélédougou. De ce fait, une hypothèse théorique qui serait applicable à la description du bambara standard mais qui s'avèrerait incapable de rendre compte simplement du phénomène en question perdrait beaucoup de son intérêt.

Il s'agit donc maintenant de confronter l'hypothèse du ton bas marqué au cas de parlers où l'alternance entre les schèmes B et BH se complique d'une alternance avec le schème HB. Ainsi, alors qu'en bambara standard le syntagme signifiant 'trois femmes' se présente comme <u>mùsó sàbà</u>, en bambara de Ségou ce même syntagme est réalisé <u>mòsò sábà</u> : le numéral 'trois', qui dans d'autres contextes pourrait présenter un contour B ou BH a ici une réalisation HB. Mais le contour global du syntagme reste inchangé, ce qui suggère qu'on doit avoir là des différences au niveau de règles susceptibles de modifier l'association des tons présents dans la structure sous-jacente plutôt qu'à des différences au niveau de la structure sous-jacente elle-même.

Les travaux effectués jusqu'ici sur des parlers connaissant ce phénomène l'ont traité en termes de diffusion du ton H, notion qui ne saurait être retenue à partir du moment où on pose comme unique élément tonal marqué le ton B : sous peine de vider la

notion de marque de toute sa substance, il faut accepter que, de même que seul le ton marqué peut figurer comme flottant dans les formes lexicales, de même seul le ton marqué est susceptible de se propager.

Nous allons examiner la possibilité de rendre compte de ces réalisations tonales, qui à première vue semblent résulter d'une diffusion du ton H, en opérant sur des représentations où seul le ton B est explicitement mentionné et en partant de formes lexicales dans l'ensemble identiques à celles qu'il convient de postuler pour le bambara standard. Nous constaterons qu'il suffit pour cela de compléter le système de règles de réalisation tonale par une règle de *glissement du ton B vers la droite* située immédiatement avant les règles de propagation. Une telle règle tonale peut à première vue surprendre. Mais, sans pour autant tomber dans la confusion dénoncée ci-dessus entre ton et accent, il semble raisonnable d'admettre qu'un élément tonal marqué a un comportement qui évoque par bien des aspects celui d'un 'accent'. Si on accepte cette idée, il n'y a pas à s'étonner de devoir avoir recours à une règle qui déplace le ton marqué : le déplacement d'un accent est un type très banal de règle phonologique.

La règle de glissement est conditionnée par une information syntaxique qu'il faudrait bien sûr préciser dans une description complète, et qui manifestement varie d'un parler à l'autre. Ici nous nous limiterons à vérifier sur un exemple que, compte tenu des autres types de règles tonales esquissées dans ce qui précède, la règle de glissement rend compte des particularités tonales de parlers tels que le bambara de Ségou aussi bien que les règles de diffusion du ton H qui ont pu être proposées dans les travaux antérieurs.

Comparons la courbe tonale de la phrase signifiant 'trois femmes sont venues acheter du tissu' en bambara standard et en bambara de Ségou :

(standard) <u>mùsó sàbá nà-ná fìní sàⁿ</u>
(Ségou) <u>mòsò sábà ná-'ná fìní sàⁿ</u>

Selon l'hypothèse proposée ici, la variante standard a pour structure tonale sous-jacente <u>mùso sàba `na-na fìni` `saⁿ</u>. Or la variante ségovienne peut se générer à partir de la même séquence tonale sous-jacente, à la seule condition de signaler que

dans ce parler, certaines frontières (que l'on peut figurer par '>') autorisent la mise en oeuvre d'une loi de glissement du ton B que l'on peut formuler comme suit : *un ton B associé à la syllabe qui succède immédiatement à une limite > se détache pour flotter à la suite de cette syllabe à condition que la limite > ne soit immédiatement précédée, ni d'une syllabe à ton B, ni d'un ton flottant B. Dans les mêmes conditions, un ton flottant qui suit immédiatement une limite > se déplace pour flotter après la syllabe qui succède à la limite >* . Soit en abrégé :

o > ò → o > o `
o > `o → o > o `

La condition posée à l'application de cette règle (absence de ton B immédiatement avant la limite > qui autorise le glissement) est nécessaire pour rendre compte du fait que, dans les conditions syntaxiques où le glissement apparaît susceptible de se produire, il n'est jamais observé si on a le pronom | à | 'lui', 'elle' ou l'article | ` | immédiatement avant la limite >. Le résultat est que cette règle de glissement déplace les points d'inflexion de la courbe mélodique globale des phrases mais n'a jamais pour effet de créer des inflexions supplémentaires, comme ce serait le cas si elle n'était pas limitée par cette condition.

Nous aurons ainsi en tenant compte de ce que les deux premières limites dans notre phrase exemple sont des limites > :

<u>mòso sàba `na-na fìni` `saⁿ</u>
↓ (glissement du ton B)
<u>mòso sa`ba `na`-na fìni` `saⁿ</u>
↓ (propagation du ton B)
<u>mòsò sa`bà `na`-na fìni` `sàⁿ</u>
↓ (assignation du ton H)
<u>mòsò sá`bà `ná`-ná fìní` `sàⁿ</u>
↓ (abaissement du ton H)
<u>mòsò sá`bà `ná`-'ná fìní` `sàⁿ</u>
↓ (effacement du B flottant)
<u>mòsò sábà ná-'ná fìní sàⁿ</u>

11. Conclusion.

L'hypothèse du ton bas marqué permet de rendre compte de tous les faits de tonalité du bambara signalés jusqu'ici, et ceci avec une grande économie de moyens formels. Elle permet de prédire l'alternance entre B, BH sans avoir à introduire explicitement dans les formes sous-jacentes l'élément H qui apparaît dans cette alternance, et elle évite au maximum de faire figurer explicitement dans les formes sous-jacentes des éléments destinés à subir la plupart du temps une règle d'effacement. En montrant que des formes sous-jacentes où seul figure explicitement l'élément B peuvent parfaitement prédire les réalisations dans lesquelles on a voulu voir jusqu'ici le résultat de la diffusion d'un ton H, je pense avoir en particulier prouvé qu'on s'égare complètement en voulant ériger en morphème, de façon directe (comme C. Bird) ou détournée (comme A. Rialland) l'élément H qui apparaît par exemple dans le syntagme mùsó sàbà 'trois femmes' (ou dans sa variante ségovienne mòsò sábà). Nous avons vu en effet qu'on peut rendre compte des mêmes faits en voyant tout simplement là un H par défaut qui apparaît automatiquement pour occuper la place laissée libre par l'élément B lorsque celui-ci a atteint les limites de sa propagation. L'hypothèse du ton bas marqué n'est pas contradictoire avec la reconnaissance du fait que le ton H a souvent en bambara une fonction démarcative : en soulignant que la propagation du ton marqué est conditionnée par la présence de frontières, j'ai implicitement reconnu au ton par défaut un rôle démarcatif. Mais la théorie du ton bas marqué propose là une véritable *explication*, alors qu'en posant un 'ton haut démarcatif' qui figure déjà tel quel dans les structures sous-jacentes on ne fait que constater les faits sans en fournir la moindre explication.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

BRACONNIER Cassian, Le système tonal du dioula d'Odienné (2 tomes), Institut de Linguistique Appliquée d'Abidjan, 1982-83.

COURTENAY, Karen R., "On the nature of the Bambara tone system", Studies in African Linguistics 5-3, 1974, pp. 303-323.

CREISSELS Denis, "A propos de la tonologie du bambara : réalisations tonales, système tonal et la modalité nominale 'défini'", Afrique et langage 9, 1er sem. 1978, pp. 5-70.

CREISSELS Denis, "Compléments et rectificatifs à l'article 'A propos de la tonologie du bambara' paru dans Afrique et Langage 9", Afrique et langage 15, 1er sem. 1981, pp. 53-65.

CREISSELS Denis, "Esquisse du système tonal du korokan", Mandenkan 14-15, automne 1987 - printemps 1988, pp. 81-106.

CREISSELS Denis, Le système tonal du bambara standard, Centre de linguistique africaine de l'Université Stendhal, Grenoble, 1988.

CREISSELS Denis, La diffusion du ton haut en bambara de Ségou, Centre de linguistique africaine de l'Université Stendhal, Grenoble, 1989.

DWYER David J., "The Analysis of Bambara Polarization", Papers in honor of William E. Welmers, University of California, Los Angeles, 1976.

GREGOIRE Claire, Le maninka de Kankan, éléments de description phonologique, Musée Royal de l'Afrique Centrale, Tervuren, Belgique, Sciences humaines, Annales, vol. 122, 1986.

RIALLAND Annie, Systèmes prosodiques africains. Fondements empiriques pour un modèle multilinéaire, thèse d'état, Université de Nice, 1988.

RIALLAND Annie & SANGARE Mamadou, "Réanalyse des tons du bambara : des tons du nom à l'organisation générale du système", Studies in African Linguistics, vol. 20-1, 1989, pp. 1-28.

SPEARS Richard A., "Tone dissimilation in Maninka", Journal of African Languages 7-2, 1968, pp. 88-100.